

Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBOURG, Directeur de l'École normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Enseignement de la langue maternelle au Collège (suite). — Fondements scientifiques de la pédagogie. — Bilan géographique de l'année 1901 (suite et fin). — L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture (suite). — Pensées de saint Jean-Baptiste de la Salle sur l'éducation chrétienne. — Enseignement des travaux féminins (suite). — Enseignement de la composition (suite). — Bibliographies. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Avis officiels. — Musée pédagogique de Fribourg : nouveaux ouvrages reçus.*

Enseignement de la langue maternelle AU COLLÈGE

(Suite)

Des lectures. — Jusqu'ici, nous nous sommes occupé de la lecture comme exercice classique de langue et nous avons cherché à faire voir le parti que l'on pourrait en tirer dans l'étude des genres littéraires et de l'art d'écrire. Quelques mots maintenant sur les lectures libres que l'on pratique plus ou moins déjà sur les bancs du collège en dehors de tout contrôle. Quels conseils peut-on donner aux élèves sur le choix des livres et sur la manière de lire ?

Est-il nécessaire de dire qu'un jeune homme doit s'abstenir absolument de toute lecture immorale et irréligieuse ? Mais ici une question délicate, tranchée différemment, se pose : dans

l'histoire de la littérature française, vaut-il mieux faire simplement abstraction des ouvrages mauvais ou convient-il de les signaler ou même, à l'occasion, d'en faire la critique ? Il en est qui craignent qu'en parlant d'un auteur immoral on ne donne l'idée au jeune homme de le lire. Pour nous, nous croyons qu'il est préférable de le mentionner, à l'occasion, en l'appréciant et même d'en donner des extraits pour faire voir au besoin combien on a raison d'en dissuader la lecture. Qu'on se garde surtout de pousser la pruderie jusqu'à interdire toute la littérature contemporaine, ainsi que le font certains professeurs, et de chercher à faire prévaloir nos préférences personnelles en mettant à l'index tout un genre littéraire comme le roman, ou toute une époque comme la fin du XIX^e siècle. Ces jugements exclusifs et outrés provoquent presque toujours une réaction fâcheuse dans des questions où nous ne pouvons exercer qu'une autorité morale.

Il convient de détourner les élèves de la lecture des romans en leur faisant comprendre le peu de fruit que l'on retire, en général, des ouvrages de pure imagination.

Quant aux journaux qui remplissent l'esprit de la poussière des événements futiles ou graves de chaque jour, on leur accorde généralement trop de temps. S'il est nécessaire qu'un homme instruit se tienne au courant de ce qui se passe dans le monde, on ne doit pas, pour autant, sacrifier à cette lecture la meilleure part de ses loisirs.

Dans les directions à donner, pour l'avenir, nous distinguerons deux catégories de lectures, celles qui ont pour objet la profession que les jeunes gens vont embrasser et celles qui y sont étrangères. Les premières seules sont indispensables. Ainsi, chacun comprendra qu'un médecin continue à s'instruire dans son art par la lecture des principaux ouvrages de médecine qui se publient et des revues ou des journaux spéciaux qui peuvent le tenir au courant de toutes les découvertes, de tous les perfectionnements qui se rapportent à sa profession. Il en est de même du théologien, de l'ingénieur, du professeur, etc.

Pour les autres lectures, en supposant qu'il reste des loisirs, ils consulteront leurs préférences personnelles : l'un aime les voyages ; un autre éprouve une prédilection marquée pour les sciences ou pour la littérature. Chacun, selon son goût, charmera ses heures libres par la lecture de ses livres préférés. Mais il faut l'avouer, nous ne retirons, le plus souvent, que très peu de profit des nombreuses pages que nous parcourons chaque jour, parce que le collège nous a laissés presque toujours sans direction et nous n'avons jamais contracté l'habitude de nous assimiler la substance des ouvrages que nous lisons. Les lectures ne sont pour nous ordinairement qu'une sorte de musique fugitive que notre oreille écoute avec délices, un parfum passager que nous respirons avec plaisir et non point cet aliment intellectuel qui devrait élargir chaque

jour le cercle de nos connaissances et fortifier notre âme contre les ennuis et les défaillances de la vie.

« Dévorer des volumes, dit M. Lanson, ce n'est rien : on pourrait savoir tout Larousse par cœur et n'avoir pas une idée dans la tête. Ce qui importe surtout, c'est la façon dont on lit. » « La lecture superficielle, hâtive, incomplète, voilà le défaut, » s'écrie à son tour M. Albalat.

Quels procédés devrions-nous donc conseiller aux jeunes gens pour que leurs lectures deviennent vraiment profitables ?

Pour répondre à cette importante question, qu'on nous permette d'indiquer brièvement ce qui nous paraît le plus simple et le plus pratique.

Toutes les fois que nous entreprenons la lecture d'un livre ou d'une revue, nous devrions avoir sous la main une feuille de papier pour y noter au crayon les pages qui méritent d'être relues. Cette feuille de papier nous servira en même temps de signet.

Arrivé à la fin du livre, on reprendra attentivement la lecture des pages annotées en s'adressant cette question : Y a-t-il vraiment, dans ce passage, une idée, un fait, un renseignement qui mérite d'être retenu pour le fonds ou la forme ? — Cette seconde lecture, faite d'une manière plus attentive, éveillera en nous très souvent une appréciation tout autre que celle que nous avons d'abord conçue. Ce qui nous avait frappé la première fois nous paraîtra fréquemment insignifiant. Qu'on le remarque en passant, ce retour plus réfléchi sur une page déjà parcourue et le jugement qui en résulte contribueront beaucoup à nous assimiler la substance du livre tout en exerçant notre raison de la manière la plus fructueuse.

Nous aurons sous la main, pour ce travail, une collection de fiches, c'est-à-dire de feuillets détachés, où nous inscrirons, après examen, le résumé des passages utiles à retenir ou simplement le titre du livre avec la page, de façon à pouvoir retrouver l'idée ou le renseignement annotés, lorsque nous en aurons besoin. Cette collection de fiches s'accroîtra rapidement et, au bout de quelques années, elle constituera un répertoire de renseignements aussi riche, aussi varié que précieux. Ces documents que nous avons choisis avec réflexion et que nous aurons soigneusement collectionnés en regard de notre profession, ou de nos besoins, ou simplement de nos goûts, formeront le trésor le plus apprécié de notre bibliothèque et nous serons heureux de pouvoir y recourir dans maintes circonstances de la vie.

« Croit-on, dit M. Petit de Julleville, qu'un écolier diligent ne puisse se réserver par jour une heure au moins pour la lecture ? Admettons que cette heure soit difficile à trouver à certains jours. N'en peut-on distraire trois ou quatre au moins des jours de congé ou de vacances ? Or, une heure par jour en moyenne, cela fait trois cent soixante-cinq heures en un an,

ou mille quatre cent soixante heures en quatre années, de la troisième à la philosophie. En mille quatre cent soixante heures, on peut lire lentement, et même la plume à la main *quatre-vingts volumes in-8 de cinq cents pages chacun*. L'élève qui, entrant en troisième, s'imposera un plan de lecture sagement conçu et restreint, aura, au bout de quatre ans, acquis un fonds de connaissances infiniment précieux pour la composition. »

En admettant même que les prévisions de M. Petit de Julleville, déjà cité, soient exagérées de beaucoup, on peut néanmoins voir quelle somme de connaissances un jeune homme acquerrait en quelques années par une lecture attentive et fructueuse.

Indiquons en terminant comment procède dans ses lectures M. Albalat, l'auteur distingué de *l'Art d'écrire*. « Avancer peu à peu dans la connaissance d'un auteur est un plaisir éminemment profitable, dit-il. Pour mon compte, j'ai pris l'habitude de lire lentement et je m'en suis bien trouvé. Je n'ai jamais lu la plume à la main. Je me contente de souligner d'un coup de crayon les passages à retenir comme annotation ou à admirer esthétiquement. La lecture finie, fut-ce au bout de plusieurs jours, je résume l'œuvre sur une fiche portant le nom de l'auteur ; j'écris mon impression critique ; j'indique les endroits à citer ou à étudier. Le procédé me paraît bon et bien des gens n'en ont pas d'autres. »

Ces directions ne s'écartent pas beaucoup, comme on peut le voir, de celles que nous indiquons plus haut¹.

(A suivre.)

R. H.

Fondements scientifiques de la pédagogie

Le choix des méthodes d'enseignement et l'organisation des études normales ont provoqué de nombreuses controverses.

Quelques-uns s'obstinent à voir encore des *nouveautés arbitrairement introduites* dans les directions données et l'application de méthodes pourtant démontrées excellentes par l'expérience et considérées, par la raison, comme étant les plus conformes aux lois de la nature.

Les promoteurs des formes admises déjà ou à faire admettre

¹ Voir sur cette même question Rollin dans son *Traité des études*. (De la lecture des livres français.) — Lanson dans ses *Conseils sur l'Art d'écrire*. (Préparation générale.) — Albalat dans la *Formation du style*. (De la lecture comme procédé d'assimilation.)